

**PLAN STRATEGIQUE DU PAM (2008-2011):
DEUXIEME PROJET**



CONSULTATION INFORMELLE

9 avril 2008

**Programme alimentaire mondial
Rome, Italie**

TABLE DES MATIERES

- A. CONTEXTE
- B. APPROCHE GLOBALE
- C. **OBJECTIF STRATÉGIQUE UN: SAUVER DES VIES ET PROTÉGER LES MOYENS DE SUBSISTANCE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE**

Buts

1. *Sauver des vies dans les situations d'urgence et ramener en deçà du seuil critique la malnutrition aiguë causée par un choc*
2. *Protéger les moyens de subsistance et renforcer l'autosuffisance dans les situations d'urgence*
3. *Porter secours aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux autres groupes et communautés vulnérables dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été compromise par un choc*

Principaux outils

- *Interventions d'aide alimentaire générales et ciblées et interventions nutritionnelles d'urgence*
- *Évaluations des besoins d'urgence*
- *Logistique, opérations spéciales et technologies de l'information et des communications d'urgence*
- *Direction par le PAM des modules de la logistique et des technologies de l'information et des communications d'urgence des Nations Unies*

- D. **OBJECTIF STRATÉGIQUE DEUX: PREVENIR LA FAIM AIGUE ET INVESTIR DANS LA PREPARATION AUX CATASTROPHES ET L'ATTENUATION DE LEURS EFFETS**

Buts

1. *Appuyer et renforcer les capacités des gouvernements en matière de prévision et de réaction aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets*
2. *Protéger et renforcer la résistance aux chocs par des programmes de protection sociale ou par la création d'avoirs*
3. *Promouvoir l'atténuation des risques et l'adaptation de manière à réduire la vulnérabilité aux catastrophes et aux changements climatiques*

Principaux outils

- *Analyse et cartographie de la vulnérabilité*
- *Produits et outils d'alerte rapide*
- *Programmes de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets*
- *Programmes pour aider les communautés à renforcer les principaux systèmes et infrastructures dont elles disposent pour protéger leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leur adaptabilité aux changements climatiques, notamment des programmes de protection sociale prévoyant la distribution de bons d'alimentation et d'une aide en espèces ou en vivres*

E. OBJECTIF STRATÉGIQUE TROIS: REMETTRE SUR PIED LES COMMUNAUTÉS ET RECONSTITUER LEURS MOYENS DE SUBSISTANCE APRÈS UN CONFLIT OU UNE CATASTROPHE OU DANS LES PÉRIODES DE TRANSITION

Buts

1. *Faciliter le retour des réfugiés et des personnes déplacées en leur fournissant une assistance alimentaire et nutritionnelle*
2. *Aider les communautés et les familles à rétablir leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle après un choc*
3. *Aider à créer ou à reconstruire les capacités d'approvisionnement ou de livraison des produits alimentaires des pays et des communautés touchés par une crise et contribuer à empêcher la reprise des conflits*

Principaux outils

- *Programmes ciblés en vue de faciliter le rétablissement des moyens de subsistance*
- *Opérations spéciales visant à remettre sur pied l'infrastructure essentielle au maintien de la sécurité alimentaire*
- *Programmes de distribution de vivres en vue de faciliter le rétablissement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle*
- *Programmes de bons d'alimentation et d'une aide en espèces visant à faciliter l'accès à l'alimentation*
- *Renforcement des capacités pour faciliter le rétablissement de l'infrastructure de services communautaires*

F. OBJECTIF STRATÉGIQUE QUATRE: RÉDUIRE LA FAIM CHRONIQUE ET LA FAIM SILENCIEUSE

Buts

1. *Aider les pays à ramener les taux de dénutrition en deçà du seuil critique et briser le cercle vicieux de la faim chronique transmise de génération en génération*
2. *Relever le niveau de l'éducation, de la nutrition et de la santé de base grâce à une aide alimentaire et nutritionnelle et à des outils destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle*
3. *Satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels des personnes affectées par le VIH/sida, la tuberculose ou d'autres pandémies*

Principaux outils

- *Programmes de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI)*
- *Programmes d'alimentation scolaire*
- *Programmes visant à lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et d'autres pandémies et à atténuer leurs effets*
- *Conseils en matière de politique et de programmes*

G. OBJECTIF STRATÉGIQUE CINQ: RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAYS DE LUTTER CONTRE LA FAIM GRÂCE À UNE STRATÉGIE DE TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS ET AUX ACHATS LOCAUX

Buts

1. *Utiliser le pouvoir d'achat du PAM pour appuyer le développement durable des systèmes destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle et faire de l'assistance alimentaire et nutritionnelle un investissement productif dans les communautés locales*
2. *Élaborer des stratégies de transfert des responsabilités claires pour trouver des solutions au problème de la faim répondant à l'initiative nationale*
3. *Rendre les pays mieux à même de formuler, de gérer et d'appliquer des politiques, programmes et outils visant à anticiper et à atténuer la faim*

Principaux outils

- *Activités d'achat du PAM*
- *Transfert des instruments de lutte contre la faim*
- *Conseils en matière de politiques et de programmes*
- *Sensibilisation*

A. CONTEXTE

1. *Le contexte des activités du PAM.* Les Objectifs stratégiques du Programme alimentaire mondial s'inspirent de la définition de la mission et du mandat du PAM ainsi que des objectifs du Millénaire pour le développement convenus par les États Membres des Nations Unies. Ils sont le reflet de l'évolution de l'aide alimentaire et de la faim dans le monde et tiennent compte de l'histoire et de l'expérience du PAM, ainsi que de ses avantages comparatifs. Ils reflètent également la nécessité de veiller continuellement à assurer la cohérence du système des Nations Unies au niveau des pays. Parce qu'il est l'organisme des Nations Unies le plus important en termes d'effectifs et d'opérations, le PAM a un rôle essentiel à jouer dans l'action visant à déterminer la menace et des effets délétères persistants de la faim et de la dénutrition. Le PAM a également un rôle capital à jouer dans l'effort de réforme entrepris par l'Organisation des Nations Unies pour améliorer la cohérence de son action dans les domaines de l'assistance humanitaire et du développement.
2. Le Plan stratégique définit le cadre dans lequel pourra s'inscrire l'action du PAM. Il marque un tournant: organisme d'aide alimentaire, le PAM devient maintenant un organisme d'assistance alimentaire qui a recours à une série d'interventions plus nuancées et plus robustes pour faire face aux besoins critiques créés par la faim. Se voulant être en quelque sorte le canevas d'une "chaîne de valeur de la faim", il met l'accent sur l'expérience unique que le PAM a acquise de la lutte contre la faim et sur le rôle qu'il peut jouer à cet égard. Son objectif prééminent est de réduire la dépendance et de participer aux efforts déployés aux niveaux gouvernemental et mondial pour trouver des solutions durables au problème de la faim. Dans tous les cas où cela sera possible, le PAM incorporera à ses interventions des mesures tendant à renforcer les capacités et les marchés locaux.
3. Le Plan stratégique reflète les défis très réels que doit relever le monde et les choix difficiles auxquels l'Organisation est confrontée dans la pratique, jour après jour, mois après mois, année après année. Le Plan stratégique, comme le PAM lui-même, reflète à bien des égards les réalités internationales, notamment les lacunes et les carences qui caractérisent l'architecture internationale en matière d'action humanitaire et d'aide au développement en général. Fréquemment, l'appui destiné à faciliter le redressement, notamment lorsqu'il importe de consolider la paix après une crise, n'est pas fourni de manière soutenue. Très souvent, un fossé profond tend à se creuser entre la phase des secours, les activités de redressement puis la mise en œuvre de solutions durables à plus longue échéance. Malgré tout, le système international dispose d'outils et d'atouts importants dans ce domaine, et le PAM en est un. Exploiter au mieux les forces du PAM dans ce contexte mondial est précisément l'objet du Plan stratégique.
4. Le contexte mondial dans lequel opère le PAM évolue rapidement et l'Organisation doit pouvoir répondre efficacement aux défis nouveaux et aux tendances émergentes. En dépit des progrès qui ont été réalisés au cours des dernières décennies pour réduire de moitié la proportion de ceux qui ont faim dans le monde en développement, leur nombre en chiffres absolus ne cesse d'augmenter et le Programme est confronté à des défis nouveaux. La flambée des prix des produits alimentaires et du carburant a déjà réduit le pouvoir d'achat de certains des ménages les plus vulnérables et risque de multiplier le nombre de ceux qui sont exposés à la faim. En outre, les changements climatiques, par exemple, peuvent amplifier les catastrophes et ainsi réduire à néant les moyens de subsistance, réduire les rendements agricoles et menacer la survie même des populations affectées, multipliant ainsi le nombre de ceux qui ont besoin de secours.

5. Tous les Objectifs stratégiques ne sont pas nécessairement pertinents pour toutes les situations et tous les pays. Les priorités spécifiques seront déterminées à la lumière des priorités et des besoins particuliers du pays ou de la région considérés et de l'avantage comparatif que le PAM peut apporter à un moment et en un lieu déterminés. Le cadre général et les grandes orientations définies par le Plan stratégique seront replacés dans le contexte propre à chaque pays - conformément au principe, consacré dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, selon lequel chaque pays doit prendre en charge l'assistance fournie - sur la base des priorités nationales, des partenariats stratégiques, de l'expérience opérationnelle et de la situation de chaque pays et de chaque région, surtout en ce qui concerne la faim, afin de déterminer les approches à suivre et les programmes à mettre en œuvre. Dans certains cas, le Programme pourra être appelé à intervenir dans les domaines visés par les cinq Objectifs stratégiques mais, dans d'autres, il se peut que seul un, ou deux, de ces Objectifs soit pertinent.
6. La grande force du PAM réside dans sa présence sur le terrain dans les régions reculées, qui en fait une institution unique au sein du système international. Sa force repose avant tout sur son personnel, composé de plus de 10 000 collaborateurs solides et dévoués, hommes et femmes, dont 90 pour cent sont déployés sur le terrain, où ils travaillent dans des conditions difficiles, qui constituent une grave menace pour leur sûreté et leur sécurité personnelle. Le PAM, comme les autres acteurs qui opèrent aux avant-postes lorsqu'il s'agit de faire face à une crise humanitaire ou à d'autres situations d'urgence, doit relever de nombreux défis importants pour conserver ses forces vives: développement des compétences, formation, déploiement sur le terrain, sécurité et équilibre entre vie professionnelle et familiale. Préserver l'excellence et la motivation de son personnel demeurera par conséquent l'une de ses premières priorités s'il veut conserver le même niveau de performance et d'efficacité.
7. Le PAM rendra compte de l'utilisation des ressources qui lui sont confiées, en termes d'efficacité et d'efficacités, en assurant une évaluation et un suivi rigoureux des produits de ses activités et en mesurant leurs effets directs ainsi que leur impact à plus long terme. Il continuera de mettre en œuvre une gestion axée sur les résultats aux niveaux local, national et régional et au Siège, en analysant attentivement et régulièrement les risques et opportunités associés à l'exécution de son Plan stratégique. Les cadres de résultats et de risques au niveau de l'Organisation seront définis dans la version révisée du Plan de gestion du PAM conformément aux orientations spécifiées dans le Plan stratégique. Il sera rendu compte des résultats obtenus par le PAM au regard des objectifs fixés dans le Plan stratégique dans les rapports annuels sur les résultats. En outre, le PAM veillera à ce que les enseignements soient pleinement pris en compte dans les politiques et les activités futures.
8. La mise en œuvre de cette stratégie risque d'avoir une incidence sur l'évaluation des mécanismes de financement du Programme qu'il faudra éventuellement ajuster. Dans le même temps, des discussions auront lieu entre le Secrétariat et les États membres pour examiner le cadre de financement et les catégories d'activité du PAM afin de s'assurer que les États membres peuvent apporter leur plein appui à la mise en œuvre du Plan stratégique. Le PAM continuera de suivre les orientations du Conseil

d'administration du PAM concernant l'allocation des contributions multilatérales destinées au développement.¹

B. APPROCHE GLOBALE

9. Ce Plan stratégique repose sur les principes fondamentaux du PAM en vertu desquels les activités du Programme, y compris ses interventions en cas d'urgence, devront:
- 1) être menées dans le respect des principes humanitaires et, par conséquent, de manière à préserver la sûreté et la dignité des populations touchées² ainsi que des principes de déontologie de l'action humanitaire;
 - 2) être conçues en suivant de près la qualité et la nature des produits alimentaires livrés, la faim et la malnutrition étant au nombre des principales causes de la mortalité ainsi que des principaux obstacles à la croissance économique et à la prospérité, et figurant parmi les aspects fondamentaux du cycle de transmission de la faim d'une génération à l'autre;
 - 3) être aussi durables, efficaces, efficaces et adaptées à la demande que possible et avoir un impact sur le développement aussi marqué que possible;
 - 4) être ciblées et correspondre autant que possible aux besoins des groupes les plus vulnérables et aux priorités, programmes et stratégies du gouvernement;
 - 5) être aussi novatrices et transparentes que possible, en faisant fond sur les meilleures pratiques et le dernier état des connaissances, et être constamment perfectionnées grâce à un processus d'évaluation continu;
 - 6) être attentives aux principes relatifs au droit à l'alimentation et tenir compte, dans tous les cas où cela est possible, tant du sens pratique que des besoins des populations locales;
 - 7) prendre en compte la corrélation étroite entre la problématique hommes-femmes et la faim. Le PAM continuera de travailler au niveau des programmes et des institutions et au niveau interorganisations pour prendre systématiquement en compte les besoins spécifiques des femmes et promouvoir leur égalité;
 - 8) être conçues et mises en œuvre de manière à garantir une utilisation cohérente et optimale de l'ensemble des ressources, notamment grâce à l'établissement de partenariats et à un transfert de la responsabilité des activités aux communautés, aux gouvernements, aux ONG ou à d'autres organismes des Nations Unies dès que ceux-ci sont à même de répondre aux besoins immédiats et à long terme des pauvres qui ont faim d'une manière plus efficace et plus efficiente.
10. Le PAM s'inspirera des meilleures pratiques suivies par le secteur public et le système des Nations Unies en matière de gouvernance, de contrôle, d'obligation redditionnelle, de transparence, de gestion des risques, de gestion axée sur les résultats, d'évaluation et de déontologie pour mettre en œuvre des politiques, des opérations et des programmes novateurs et éprouvés.

¹ Le PAM allouera au moins 90 pour cent de ces ressources aux pays les moins avancés ou à faible revenu (dont le revenu national brut par habitant est inférieur à 900 dollars E.-U. sur une moyenne de trois ans) confrontés à une malnutrition chronique (taux de retard de croissance supérieur ou égal à 25 pour cent parmi les enfants de moins de 5 ans).

² Voir "Principes humanitaires" (WFP/EB.1/2004/4-C).

11. Le PAM s'attachera à évaluer et à ajuster continuellement ses approches à la lumière de l'évolution de l'environnement opérationnel externe et de ses possibilités de financement. Il veillera à élargir la gamme d'instruments dont il dispose pour satisfaire les besoins alimentaires et humanitaires d'une manière aussi respectueuse que possible des conditions locales, par exemple en distribuant des bons d'alimentation ou une assistance en espèces lorsqu'il y aura lieu pour remplacer ou compléter la distribution de produits alimentaires. Une attention spéciale sera accordée à l'aide et à la protection dont ont besoin les réfugiés et les personnes déplacées ainsi que les personnes touchées par des pandémies, et l'on continuera de développer des outils comme l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV).

Partenariats du PAM

12. Ce n'est qu'en partenariat que le PAM peut accomplir sa mission et réaliser ses objectifs. En fait, le succès de son action de prévention, de ses interventions d'urgence ou de ses programmes de transition vers une solution durable des problèmes liés à la faim dépend non seulement de ses propres capacités mais aussi de la mesure dans laquelle il réussit à s'associer à d'autres partenaires, qu'il s'agisse des gouvernements, d'autres organismes des Nations Unies, d'ONG ou du secteur privé. Les efforts déployés par le PAM constituent l'une des principales armes disponibles dans la lutte contre la faim, mais ils ne peuvent être véritablement efficaces que s'ils vont de pair avec une intervention des autres acteurs ou s'intègrent à une alliance plus vaste. En particulier, le PAM s'emploiera à resserrer ses partenariats et à améliorer la coordination au niveau des pays afin d'identifier les lacunes et de déterminer comment celles-ci pourraient être comblées tout en évitant les doubles emplois. Les partenariats revêtent également une importance capitale pour un transfert méthodique de la responsabilité des activités entreprises par le PAM.
13. *Gouvernement central et administrations et communautés locales.* Les principaux acteurs – et partenaires du PAM – postés en première ligne du combat contre la faim sont les gouvernements nationaux et les administrations locales, ainsi que les communautés locales. Il incombe au premier chef aux communautés et aux gouvernements de répondre aux besoins de leurs populations. Ils sont par définition ceux qui connaissent le mieux ces populations, leurs besoins, leur vulnérabilité, leurs habitudes et leurs préférences. Bien souvent, ils ont élaboré des outils et des politiques correspondant aux particularités nationales ou locales et sont donc les meilleurs points d'appui institutionnels et opérationnels pour mener à bien des activités complémentaires destinées à faire reculer la faim. La priorité des partenaires des gouvernements et communautés devrait être de les aider à mettre en œuvre leurs priorités, sans créer de doublons avec les cadres d'action et les politiques nationales ou locales et sans empiéter sur leur terrain.
14. Les partenariats noués par le PAM avec les gouvernements nationaux seront conçus conformément aux principes d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, de gestion axée sur les résultats et de responsabilité mutuelle consacrés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. En nouant des partenariats fructueux avec les gouvernements, le PAM opère avec une efficacité et une efficacité optimale et encourage la prise en charge des programmes par les pays eux-mêmes, en assurant ainsi la pérennité de ces activités. En effet, en toutes circonstances, le Programme concevra et mènera à bien ses opérations dans l'idée d'en transférer la responsabilité aux parties prenantes (gouvernement, secteur privé ou société civile), qui sont les meilleurs juges pour décider de l'opportunité et de la manière de les poursuivre. Dans cette optique, le PAM mettra encore davantage

l'accent sur le partage des connaissances et le renforcement des capacités. Il renforcera également les capacités des pays grâce à ses activités d'achat de produits alimentaires et d'articles non alimentaires sur les marchés locaux.

15. Dans les situations d'urgence, lorsque les capacités nationales sont généralement mises à rude épreuve, le PAM peut aider les gouvernements à prendre la situation en mains soit par un engagement opérationnel direct, soit par un rôle de coordination des secours d'urgence. Les gouvernements devraient prendre l'initiative des mesures de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, de coordination des différents acteurs et de planification des secours d'urgence. *Dans les situations de redressement*, les gouvernements doivent affronter une tâche ardue sans pour autant avoir les ressources nécessaires. Le PAM peut alors les aider à remettre sur pied les communautés touchées et reconstituer leurs moyens de subsistance selon les priorités qu'ils auront définies. *Dans les contextes de développement à plus long terme*, toutes les interventions du PAM devraient s'aligner sur les priorités et les cadres d'action des gouvernements. Enfin, le PAM s'engagera davantage dans un dialogue aux niveaux national et local sur les questions de politique générale ayant trait à la faim et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
16. *Système des Nations Unies et autres institutions internationales*. Beaucoup d'organismes des Nations Unies disposent de moyens et ont acquis une expérience qui leur permet de contribuer à atténuer la faim et à satisfaire les besoins aussi bien immédiats qu'à plus long terme des populations affectées. C'est ainsi par exemple que, pour pouvoir agir rapidement et efficacement lorsque surgit une crise humanitaire, le PAM doit travailler en étroit partenariat avec, entre autres, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est ainsi également que les partenariats établis par le PAM avec les autres institutions basées à Rome – la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) – ainsi qu'avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), les institutions financières internationales, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) jouent un rôle essentiel dans les efforts entrepris pour briser le cycle de transmission de la faim d'une génération à l'autre.
17. *Organisations non gouvernementales nationales et internationales*³. Les ONG contribuent à renforcer la présence avancée du PAM sur le terrain, et leur travail est indispensable lorsqu'il s'agit de mettre sur pied des interventions visant à s'attaquer immédiatement ou durablement au problème de la faim. Pendant les opérations d'urgence, par exemple, elles apportent un concours inappréciable pour les évaluations, le ciblage, la sélection des activités les mieux appropriées et la distribution et la fourniture de l'assistance, surtout lorsque les capacités nationales dans ces domaines sont limitées. En outre, les ONG et les organisations de la société civile peuvent mener une action de plaidoyer et de sensibilisation pour conduire les gouvernements nationaux à accorder la priorité à la lutte contre la faim dans leurs politiques et leurs programmes.

³ Voir "Le PAM et les ONG: un cadre général pour le partenariat" (WFP/EB.A/2001/4-B).

18. *Secteur privé.* Les entreprises locales et les sociétés internationales préalablement associées au PAM peuvent faciliter l'action du Programme en faisant l'apport de moyens de transport terrestres ou aériens ainsi que de services et de matériels informatiques lorsque survient une crise. De plus, ces entreprises et sociétés peuvent fournir des compétences techniques et les services de personnel spécialisé dans des domaines liés aux besoins opérationnels du PAM – comme la sécurité nutritionnelle, la logistique ou l'élaboration de stratégies financières. Enfin, les donateurs du secteur privé peuvent appuyer directement les opérations et les programmes entrepris par le PAM dans les pays en développement, comme en témoignent les résultats des partenariats qui ont été établis avec la Fondation Bill & Melinda Gates et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, qui a notamment pour objectif d'aider des millions de petits agriculteurs à échapper à la pauvreté.
19. *Système d'action groupée des Nations Unies.* Le PAM s'attachera en priorité à s'acquitter du rôle et des responsabilités qui lui incombent en tant qu'institution chef de file des modules de la logistique et des technologies de l'information et des communications d'urgence qui fournissent des services à l'ensemble des organismes des Nations Unies et des ONG qui opèrent dans le domaine humanitaire. Il recherchera notamment des moyens novateurs pour financer et administrer des systèmes de préparation et d'intervention rapide en cas d'urgence d'une importance capitale comme l'évaluation des besoins d'urgence, les entrepôts de matériel destiné aux interventions humanitaires, les services aériens d'aide humanitaire et d'autres types de services logistiques et services de transport. Le magistère mondial qui a été confié au PAM pour lutter contre la faim aiguë est antérieur à l'action groupée sous la direction d'une institution chef de file mais devrait être suivi de près pour veiller à ce que les questions liées à la faim aiguë soient efficacement traitées et intégrées dans ce nouveau système. Pour continuer de jouer pleinement son rôle et assumer ses responsabilités au sein du système d'action groupée des Nations Unies, le PAM a besoin que la question de son financement soit réexaminée de manière à lui garantir des ressources suffisantes et prévisibles sur une base pluriannuelle. Conformément au rôle qui lui incombe dans le contexte du système d'action groupée, le PAM devra continuer de fournir des services efficaces, fiables et prévisibles à l'ensemble de la communauté humanitaire tout en adoptant dans l'exercice de ses responsabilités opérationnelles une approche axée sur le service aux usagers.
20. *Principe de l'unité de l'action des Nations Unies.* Le PAM collaborera avec les gouvernements, les ONG et ses partenaires des Nations Unies membres du Conseil des chefs de secrétariat, du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), du Comité exécutif pour les affaires humanitaires et du Comité permanent interorganisations et au sein des autres instances pertinentes afin de promouvoir la mise en œuvre de la stratégie "Unis dans l'action" au niveau des capitales et des pays⁴, dans l'optique d'optimiser l'efficacité et l'efficience des Nations Unies. Le PAM veillera à ce que ses activités appuient la réalisation des objectifs d'ensemble des Nations Unies ainsi que les efforts entrepris au niveau multilatéral en matière de prévention des conflits, de rétablissement de la paix, de développement, d'assistance humanitaire, de droits de l'homme et d'application de la Charte des Nations Unies.

⁴ Voir "Approche commune des programmes de pays des Nations Unies: Implications pour le PAM" (WFP/EB.2/2005/4-H).

C. OBJECTIF STRATEGIQUE UN: SAUVER DES VIES ET PROTEGER LES MOYENS DE SUBSISTANCE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE⁵

21. Lorsque survient un choc ou une crise, la communauté internationale attend du PAM qu'il se tienne prêt à intervenir si les autorités nationales ont besoin d'aide. Les gouvernements, les communautés et les familles comptent sur lui pour intervenir rapidement et efficacement. Il s'agit là d'une mission claire et fondamentale et d'une responsabilité essentielle du PAM. Dans le cadre de ses opérations, le Programme portera une attention particulière à l'évaluation des besoins⁶, au ciblage⁷, aux besoins alimentaires et nutritionnels des groupes vulnérables⁸ et à l'accès sûr et permanent des organisations humanitaires aux populations⁹. Le PAM est déterminé à assumer ses responsabilités à la tête de plusieurs modules des Nations Unies afin de contribuer à garantir que le système des Nations Unies mène une action concertée et réponde le mieux possible aux différents besoins engendrés par une situation d'urgence. Dans le cadre de ses opérations d'urgence, le PAM s'efforcera, dans toute la mesure possible, de participer avec ses autres partenaires aux interventions visant à promouvoir un redressement rapide.¹⁰ Le PAM appuiera ces interventions, y compris les activités en faveur des personnes déplacées et des réfugiées, de manière à engendrer un processus robuste et autonome de redressement après les crises. De bons exemples de ces activités sont celles qui visent à promouvoir la formation professionnelle des jeunes, notamment des filles, la protection des avoirs ainsi que l'éducation formelle et informelle.

Buts

22. *But 1: Sauver des vies dans les situations d'urgence et ramener en deçà du seuil critique la malnutrition aiguë causée par un choc*

Après un choc, la plus haute priorité, et la plus immédiate, consiste à sauver des vies. Le PAM s'efforcera de réduire les taux de malnutrition aiguë, lorsque la gravité ou l'ampleur du problème exige d'intervenir d'urgence pour éviter un préjudice irréparable à la santé ou à la vie des personnes. Il continuera d'utiliser ses capacités d'intervention d'urgence pour porter secours aux victimes et ramener le taux de malnutrition en deçà du seuil critique. En outre, il s'attachera, dans les situations d'urgence, à soutenir la consommation de micronutriments de manière à empêcher une aggravation de la morbidité et de la mortalité.

23. *But 2: Protéger les moyens de subsistance et renforcer l'autosuffisance dans les situations d'urgence*

En période de crise, certains perdent tout ce qu'ils ont tandis que d'autres ont recours à des stratégies qui compromettent leurs moyens d'existence à long terme, par exemple

⁵ Voir "Définition des situations d'urgence" (WFP/EB.1/2005/4-A/Rev.1).

⁶ Voir "Évaluation des besoins d'urgence" (WFP/EB.1/2004/4-A) et "Évaluation des besoins d'urgence: Dernier rapport intérimaire sur le plan d'exécution et prochaines étapes" (WFP/EB.2/2007/4-C).

⁷ Voir "Le ciblage dans les situations d'urgence" (WFP/EB.1/2006/5-A).

⁸ Voir "La nutrition en période de crise: l'expérience du PAM et les difficultés à surmonter" (WFP/EB.A/2005/5-A/3).

⁹ Voir "Note sur l'accès aux populations à des fins humanitaires et conséquences pour le PAM" (WFP/EB.1/2006/5-B + Corr.1 et 2).

¹⁰ Voir "Retrait après une situation d'urgence" (WFP/EB.1/2005/4-B).

lorsqu'ils doivent vendre leurs avoirs ou se couvrir de dettes. L'accent que met le PAM sur la protection des moyens de subsistance¹¹ – en particulier des groupes vulnérables – est maintes fois apparu comme l'un des aspects les plus positifs de son action.

24. *But 3: Porter secours aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux autres groupes et communautés vulnérables dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été compromise par un choc*

Dans les situations d'urgence, il convient de porter une attention particulière aux besoins spécifiques de ces groupes vulnérables, tels que les réfugiés et les personnes déplacées, qui sont frappés de manière disproportionnée. Bien souvent, cela exige une présence sur le terrain et des capacités logistiques que seul le PAM est à même d'offrir. Le PAM est conscient de ce qu'il faut parfois, en période de crise, fournir une aide aux personnes déplacées et aux réfugiés pendant de longues périodes : en ce cas, il faut mettre au point, sur la base d'évaluations détaillées, des programmes d'aide humanitaire dont le financement continu puisse être assuré au moyen des fonds de secours.

Principaux outils

25. *Les interventions d'aide alimentaire générales et ciblées et les interventions nutritionnelles d'urgence* constituent le premier moyen d'intervention lorsque la faim menace la survie des populations affectées par une catastrophe. Dans les situations d'urgence, la qualité nutritionnelle des produits alimentaires fournis aux bénéficiaires joue également un rôle déterminant dans la réduction des taux élevés de malnutrition aiguë ainsi que des taux de mortalité due à la faim. Des mécanismes comme les bons d'alimentation, des transferts en espèces et des achats locaux ont fréquemment apporté la preuve de leur efficacité.
26. *Des évaluations des besoins d'urgence exactes et fiables* sont indispensables si l'on veut pouvoir intervenir rapidement et efficacement en cas d'urgence. Le PAM effectue des analyses des besoins d'urgence et joue une part active dans les évaluations des besoins menées conjointement par le gouvernement et les différentes organisations des Nations Unies. Lorsque survient un choc, le PAM envoie immédiatement dans le pays des équipes d'évaluation chargées d'analyser la nature et l'ampleur de la catastrophe, son impact sur les populations et la nécessité ou non d'apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle. Sur la base de cette information, le PAM s'emploie avec les autorités nationales et d'autres intervenants à mobiliser des ressources et à mettre en œuvre les mesures qui s'imposent.
27. Les moyens dont dispose le PAM en matière *de logistique, d'opérations spéciales et de technologies de l'information et des communications d'urgence* sont un élément essentiel de la valeur ajoutée et de l'avantage comparatif du PAM. Indépendamment de l'expérience qu'il a acquise et des capacités dont il dispose pour planifier et exécuter des opérations spéciales visant à mettre en place l'infrastructure nécessaire pour intervenir au moyen d'une aide alimentaire ou autre, le PAM peut faire appel en cas de besoin à des moyens permanents pour faire face aux besoins urgents dans les domaines de la logistique et des technologies de l'information et des communications. Le succès des opérations logistiques essentielles dans le contexte de toute opération humanitaire repose sur des agents hautement formés, mobiles et très bien équipés et sur des systèmes et des installations extrêmement modernes. La sous-division de la

¹¹ Voir "Aide alimentaire et moyens de subsistance dans les situations d'urgence: Stratégies du PAM" (WFP/EB.A/2003/5-A).

logistique organise actuellement des cours de formation individualisée visant à préparer le personnel humanitaire aux réalités, aux rigueurs et aux objectifs des interventions de secours humanitaires. Une intervention appropriée et rapide dans les 48 heures suivant une catastrophe non seulement sauve des vies humaines dans l'immédiat mais aussi ouvre la voie à une transition méthodique des secours vers le redressement puis vers un développement soutenu.

28. *Direction par le PAM des modules de la logistique et des technologies de l'information et des communications d'urgence des Nations Unies.* Le rôle du PAM en sa qualité d'institution chef de file du module de la logistique et de co-chef de file du module des télécommunications d'urgence consiste à coordonner ce type de services entre les différents partenaires et à en être le fournisseur en dernier ressort. En sa qualité de chef de file, le PAM doit veiller à l'efficacité, à la fiabilité et à la prévisibilité des services qui doivent être fournis dans les domaines de la logistique et des techniques de l'information et des communications à la communauté humanitaire ; dans le même temps, il doit s'assurer, pour en garantir le succès, que ses activités dans ce domaine soient flexibles et viables et adaptées à l'ampleur des besoins. Les meilleurs exemples de cette adaptabilité sont la Sous-division des services aériens et la Sous-division des expéditions du PAM, ainsi que le réseau d'entrepôts de secours humanitaires des Nations Unies, qui se sont révélés essentiels au succès de l'action menée par le PAM et tous les organismes qui participent à l'aide humanitaire. La stratégie de prépositionnement de produits alimentaires et de matériel d'appui suivie par le PAM est fondée sur cinq entrepôts situés dans des localités stratégiques qui, en offrant aux organismes d'aide humanitaire des bases d'opérations stratégiquement situées, permet de réduire très considérablement le coût de l'acheminement des secours et les délais d'intervention et, ce qui est le plus important, de sauver des vies humaines.

D. OBJECTIF STRATEGIQUE DEUX: PREVENIR LA FAIM AIGUE ET INVESTIR DANS LA PREPARATION AUX CATASTROPHES ET L'ATTENUATION DE LEURS EFFETS¹²

29. Dans de nombreux pays, la fin d'une catastrophe annonce souvent la suivante, soit parce que le premier choc a entamé les capacités de résilience des pays et des communautés, soit par manque de préparation aux catastrophes. Il peut y avoir d'autres éléments déstabilisateurs – comme l'instabilité et la fragilité de la situation économique et financière, la flambée des prix des produits alimentaires et la baisse des stocks et des réserves de produits alimentaires d'urgence – qui peuvent affecter les bases mêmes de la résilience nutritionnelle. Les changements climatiques risquent d'aggraver cette situation. Le PAM utilise déjà un vaste arsenal d'outils pour comprendre la nature et la dimension des éléments déstabilisateurs et des catastrophes et facilitera la mise en place de systèmes d'alerte rapide et d'analyse de la vulnérabilité. Il aidera ainsi les communautés, les gouvernements et la communauté internationale à prendre les devants – et donc à combattre la faim de manière plus efficace et efficiente – en privilégiant la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets. Dans tous les cas où cela sera possible, les activités du PAM seront intégrées aux cadres existants et/ou aux efforts de ses partenaires.

¹² Voir "Mise à jour sur les interventions du PAM en matière de préparation aux catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets" (WFP/EB.1/2007/5-B).

Buts

30. *But 1: Appuyer et renforcer les capacités des gouvernements en matière de prévision et de réaction aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets*

Comme dans d'autres domaines, les gouvernements doivent prendre l'initiative des mesures de prévision et de réaction aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets. Le PAM partagera avec eux l'expérience qu'il a acquise dans différents domaines: systèmes d'alerte rapide, planification des mesures d'urgence, analyse et cartographie de la vulnérabilité et systèmes publics de stockage et de distribution. Son but est d'aider les gouvernements à disposer de toutes les informations dont ils ont besoin et à renforcer leurs capacités en matière de préparation et d'intervention en cas de catastrophes.

31. *But 2: Protéger et renforcer la résistance aux chocs par des programmes de protection sociale ou par la création d'avoirs*

Les communautés sont les premières à être touchées par les chocs. Les répercussions immédiates et à long terme de ces crises sur les vies et les moyens de subsistance des communautés dépendent donc en grande partie de leurs capacités de résilience. Le PAM élaborera des programmes de nutrition, de programmes d'alimentation scolaire et des programmes de protection sociale pour renforcer la résistance des communautés dans les régions affectées par l'insécurité alimentaire où les catastrophes sont fréquentes. Le PAM tirera parti des avantages offerts par ses activités Vivres pour la création d'avoirs¹³ et aidera les communautés à atténuer les effets potentiels des catastrophes, en particulier dans les régions exposées à des crises récurrentes.

32. *But 3: Promouvoir l'atténuation des risques et l'adaptation de manière à réduire la vulnérabilité aux catastrophes et aux changements climatiques*

Sous l'impulsion du Secrétaire général, les Nations Unies a entamé un processus destiné à tirer parti des atouts de chacune de ses organisations en les intégrant dans un système d'action groupée afin de relever les défis posés par les changements climatiques, la prévention des risques de catastrophe étant définie comme une priorité stratégique. Aider les populations vulnérables à réagir aux menaces que fait peser l'évolution de notre environnement sur leur sécurité alimentaire et nutritionnelle n'est pas une abstraction ou une nouveauté pour le PAM: cela fait des années qu'il travaille avec les gouvernements, en Éthiopie par exemple, pour développer la résilience des communautés et leur capacité d'adaptation aux catastrophes liées au climat.

Principaux outils

33. Les mécanismes d'*analyse et de cartographie de la vulnérabilité* mis en place dans les pays où le PAM opère de façon continue permettent de déterminer qui sont les pauvres qui ont faim et où ils se trouvent, quelles sont la nature et les causes de leurs vulnérabilités et quelle est la série d'interventions la mieux appropriée. Ces activités ACV, entreprises en partenariat avec les gouvernements nationaux et utilisées par d'autres acteurs, peuvent être complétées par des activités de planification des interventions en cas d'urgence et par une évaluation des moyens disponibles et des contraintes existantes en matière de logistique. Les mécanismes ACV doivent être continuellement mis à jour en fonction de divers facteurs, comme les marchés et les prix des denrées alimentaires.

¹³ Évaluation conjointe de l'efficacité et de l'impact de la politique du PAM visant à favoriser le développement, février 2005.

34. Grâce à *ses produits et ses outils d'alerte rapide*, le PAM aide les communautés à comprendre et devancer les crises, y compris celles qui sont provoquées par les changements climatiques. Ces produits et outils permettent d'adopter des décisions en temps opportun et en connaissance de cause et de prendre des mesures qui consolident les activités de préparation et les interventions proprement dites. Ainsi mieux préparées, les communautés répugneront moins à prendre des risques, ce qui peut améliorer la productivité et accroître les revenus. Le PAM peut également mettre son expérience au service des gouvernements afin de les aider à mettre en place ces systèmes au niveau national.
35. *Les programmes de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets* offrent d'importantes possibilités de promouvoir le développement durable. Pour cela, il est essentiel de susciter une prise de conscience accrue, de s'assurer la participation de toutes les couches de la société et de traduire l'évaluation des risques au niveau local par des mesures de protection.
36. Le PAM dispose d'un large éventail de *programmes pour aider les communautés à renforcer leurs principaux systèmes et infrastructures destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle et leur adaptabilité aux changements climatiques*. Ces programmes de création d'avois à assise communautaire aident les communautés à créer les infrastructures socioéconomiques répondant le mieux à leurs besoins, afin de renforcer leurs moyens de subsistance et par conséquent leur capacité de faire face à des chocs éventuels. Les programmes de protection sociale et les autres programmes de distribution de bons d'alimentation et de transferts en espèces ainsi que des programmes tendant à maximiser les effets indirects des achats locaux peuvent être conçus de manière à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en les reliant aux investissements locaux.

E. OBJECTIF STRATEGIQUE TROIS: REMETTRE SUR PIED LES COMMUNAUTES ET RECONSTITUER LEURS MOYENS DE SUBSISTANCE APRES UN CONFLIT OU UNE CATASTROPHE OU DANS LES PERIODES DE TRANSITION¹⁴

37. Cet objectif stratégique est au cœur des activités de redressement menées par le PAM. Dans le cadre de la transition des secours au développement, les situations de redressement devraient constituer un cadre d'intervention bien établi dans lequel des besoins spécifiques réclament des solutions adaptées. Le PAM, de par la nature de ses interventions, apporte un savoir-faire unique en son genre – y compris sa présence bien accueillie jusque dans les régions les plus reculées – et mène une action cruciale dans ce domaine. Les outils et approches utilisés en pareille situation doivent permettre de faciliter la transition des secours et du redressement vers un développement durable - effort qui devra faire intervenir bien d'autres acteurs nationaux et internationaux et qui exigera une planification et une exécution plus large et de plus longue haleine.

¹⁴ Voir "Transition des secours au développement" (WFP/EB.A/2004/5-B).

38. Dans le contexte de cet Objectif stratégique, le PAM s'attachera à offrir une assistance de manière à apporter une contribution à l'indispensable effort que doivent entreprendre les individus, les communautés et les pays pour promouvoir le redressement et la reconstruction à la suite d'une crise. À cette fin, le PAM peut faciliter le retour des réfugiés et des personnes déplacées et la reconstitution des moyens de subsistance des communautés qui cherchent à reprendre pied, contribuant ainsi à renforcer la sécurité humaine et à prévenir la reprise des conflits. Le PAM devra aussi reconstruire les systèmes d'approvisionnement alimentaire et l'infrastructure de services communautaires de sorte que les marchés puissent peu à peu recommencer à fonctionner et que les bénéficiaires puissent à nouveau subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Le troisième des principaux buts que le PAM devra atteindre dans ce domaine consistera à renforcer les capacités de redressement et de reconstruction des pays et des communautés.
39. Le PAM dispose de toute une gamme d'outils pour tenter d'éviter que des situations de transition ne se soldent par un échec ou ne sombrent à nouveau dans un conflit ou l'instabilité. Celui-ci donne un solide avantage comparatif car sa longue expérience dans ce genre de situations lui permet d'apporter une aide dans des conditions de sécurité difficiles et d'assurer une présence dans les régions les plus reculées. Toute intervention du PAM dans des périodes de transition doit tenir compte du contexte, combler les lacunes clairement identifiées, tirer parti des possibilités de partenariat et mobiliser et renforcer les capacités des acteurs nationaux et autres dans les délais.

Buts

40. *But 1: Faciliter le retour des réfugiés et des personnes déplacées en leur fournissant une assistance alimentaire et nutritionnelle*

Une fois que les premiers secours ont permis aux personnes et communautés vulnérables de survivre, il est important de les aider à se remettre sur pied. La reconstitution des moyens de subsistance des réfugiés et des personnes déplacées, favorisée par une assistance alimentaire et nutritionnelle du PAM, joue un rôle primordial dans les périodes de transition en aidant les pays et les communautés à s'engager dans des processus de développement à long terme.

41. *But 2: Aider les communautés et les familles à rétablir leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle après un choc*

Une fois la crise passée, les communautés se retrouvent souvent, et pour longtemps, totalement démunies et vulnérables. S'il veut aider les familles et les communautés à se relever, le PAM doit réorienter ses activités et, après avoir paré au plus pressé au lendemain d'une catastrophe, adopter une approche plus dynamique tournée vers l'avenir; ainsi, les personnes et les communautés pourront se constituer des avoirs et se doter de moyens de subsistance durables. Dans les situations post-confliktuelles, ces activités peuvent être perçues comme des dividendes tangibles de la paix au niveau local, ce qui peut s'avérer d'une importance vitale, notamment lorsque la paix reste fragile.

42. *But 3: Aider à créer ou à reconstruire les capacités d'approvisionnement ou de livraison des produits alimentaires des pays et des communautés touchés par une crise et contribuer à empêcher la reprise des conflits.*

De faibles capacités d'approvisionnement ou de livraison des produits alimentaires aux niveaux national et local peuvent avoir un impact négatif sur les disponibilités alimentaires ou l'accès à l'alimentation, même longtemps après la fin d'une crise. Le

PAM est prêt à partager ses nombreuses compétences et sa longue expérience en la matière avec les pays et les communautés afin de les aider à mettre en place des systèmes qui garantissent durablement la disponibilité des produits alimentaires et donnent aux populations la possibilité économique et physique d'y avoir accès dans l'ensemble des zones touchées.

Principaux outils

43. *Programmes ciblés en vue de faciliter le rétablissement des moyens de subsistance.* Dans de nombreux pays, le PAM a conjugué ses efforts à ceux des gouvernements nationaux et d'autres partenaires pour utiliser l'assistance fournie sur les plans alimentaire et nutritionnel, que ce soit sous forme d'espèces ou de produits, comme apport critique pouvant catalyser une reconstitution des moyens de subsistance par le biais de programmes de protection sociale fondés sur des activités productives. En intégrant l'aide aux stratégies nationales de protection sociale, les filets de sécurité empêchent les doublons et aident les gouvernements à élaborer des systèmes d'assistance alimentaire durables.
44. *Opérations spéciales visant à remettre sur pied l'infrastructure essentielle au maintien de la sécurité alimentaire.* Outre qu'elles améliorent l'efficacité et l'efficience de la livraison de l'aide alimentaire et nutritionnelle dans les situations d'urgence, les opérations spéciales du PAM sont fréquemment un support et un catalyseur pour les processus de relèvement en remettant sur pied les infrastructures essentielles au bon fonctionnement de systèmes sur lesquels repose la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces opérations continueront de répondre aux besoins du PAM, des communautés locales et de l'ensemble des organismes humanitaires, leur utilité dépassant de beaucoup le simple transport de l'aide alimentaire et nutritionnelle.
45. *Programmes de distribution de vivres en vue de faciliter le rétablissement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.* À la suite d'une crise, la disponibilité des produits alimentaires et l'accès aux aliments sont au nombre des principaux problèmes à résoudre. Lorsque les marchés ont cessé de fonctionner et que leur structure s'est effondrée, il peut être impossible de se procurer des aliments. Le rétablissement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier par le biais de programmes ciblés de distribution de vivres, est souvent l'une des principales priorités.
46. *Programmes de bons d'alimentation et d'une aide en espèces en vue de faciliter l'accès à l'alimentation.* Lorsque les marchés reprennent et que l'infrastructure a été remise sur pied, il arrive que des produits alimentaires soient disponibles mais que les populations frappées par la catastrophe n'aient plus les revenus ni les moyens de subsistance qui leur permettraient de s'en procurer. En pareilles circonstances, les programmes de distribution de bons d'alimentation et d'une aide en espèces peuvent beaucoup faciliter l'accès à l'alimentation tout en appuyant la réapparition des marchés. Ces programmes donnent de meilleurs résultats lorsqu'ils sont combinés à des activités visant à aider les bénéficiaires à reconstituer leurs moyens de subsistance.
47. *Renforcement des capacités pour faciliter le rétablissement de l'infrastructure de services communautaires.* Le PAM peut jouer un rôle essentiel en fournissant une assistance aux gouvernements pour les aider à rétablir leurs systèmes de distribution de produits alimentaires, fréquemment ébranlés lorsque survient une crise.

F. OBJECTIF STRATEGIQUE QUATRE: REDUIRE LA FAIM CHRONIQUE ET LA FAIM SILENCIEUSE

48. Une forte prévalence de la faim chronique et de la dénutrition entraîne une forte mortalité et freine le développement de certains pays et de certaines communautés. Empêcher que les gens ne meurent de faim et de dénutrition est l'un des plus grands défis de notre temps. Pour répondre aux demandes et aux besoins des gouvernements et des communautés, le PAM s'associera à d'autres intervenants pour mettre en œuvre des programmes contre la faim chronique et la dénutrition¹⁵. Il concentrera ses efforts sur les groupes les plus exposés aux conséquences de la faim, à savoir les femmes et les enfants. Dans ce contexte, les activités du PAM seront toujours conformes aux politiques et aux cadres stratégiques nationaux qu'elles appuieront, les avantages comparatifs du Programme devant être convenablement intégrés aux efforts de caractère plus général entrepris par les pays et par ses partenaires.

Buts

49. *But 1: Aider les pays à ramener les taux de dénutrition en deçà du seuil critique et briser le cercle vicieux de la faim chronique transmise de génération en génération.*

Dans son combat contre la faim et la dénutrition, lequel intègre l'ensemble du cycle de vie, le PAM a depuis longtemps adopté une approche qui tire parti des possibilités qui s'offrent à différentes étapes du cycle biologique, en intervenant en priorité auprès des mères et des jeunes enfants. Le PAM appuiera et – lorsque les gouvernements ne sont pas en mesure de le faire et lui demandent d'intervenir directement – mettra en œuvre des activités visant à empêcher la transmission de la faim chronique de génération en génération et à ramener les taux de dénutrition en deçà du seuil critique¹⁶.

50. *But 2: Relever le niveau de l'éducation, de la nutrition et de la santé de base grâce à une aide alimentaire et nutritionnelle et à des outils destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

Une éducation et une santé médiocres compromettent le développement physique et intellectuel des individus et freinent le développement économique et social des pays¹⁷. Le PAM continuera d'œuvrer avec les gouvernements, les communautés locales et d'autres partenaires pour appuyer, et parfois mettre en œuvre, des programmes visant à relever le niveau de l'éducation scolaire et extrascolaire et à améliorer la santé et la nutrition de base, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants.

¹⁵ Voir "Vivres pour la nutrition: intégrer la nutrition dans les programmes du PAM" (WFP/EB.A/2004/5-A/1 + Corr.1).

¹⁶ Voir "Enrichissement en micronutriments: l'expérience du PAM et la voie à suivre" (WFP/EB.A/2004/5-A/2).

¹⁷ Voir PAM, 2006, Collection "La faim dans le monde", *La faim et la capacité d'apprendre*. PAM et Stanford University Press; et PAM, 2007, Collection "La faim dans le monde", *La faim et la santé*, PAM et Earthscan.

51. *But 3: Satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels des personnes affectées par le VIH/sida, la tuberculose ou d'autres pandémies*

Les effets du VIH/sida, de la tuberculose et d'autres pandémies réduisent à néant les progrès du développement réalisés au prix d'immenses difficultés dans un certain nombre de pays et de communautés. Selon la répartition des tâches établies dans le cadre du Programme ONUSIDA, le PAM est l'organisme chef de file, parmi les coparrains du Programme, pour l'appui diététique et nutritionnel, et il est résolu à fournir, en association avec ses partenaires, un appui alimentaire et nutritionnel lequel constituera un élément essentiel des traitements et des mesures de prévention et d'atténuation des effets de l'épidémie prévu par les stratégies et programmes nationaux de lutte contre le VIH¹⁸.

Principaux outils

52. *Programmes de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI)*. Le PAM s'associe aux gouvernements, aux communautés locales et à d'autres intervenants pour appuyer ou mettre en œuvre des programmes SNMI ayant pour but d'améliorer la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans, ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes et de prévenir les conséquences que peut avoir la vie entière une mauvaise nutrition pendant l'enfance. Un élément clé de ces programmes est la supplémentation alimentaire fournie par le biais de dispensaires locaux ou d'approches communautaires.
53. *Programmes d'alimentation scolaire*. Le PAM mène en partenariat avec les gouvernements nationaux, les communautés locales et d'autres intervenants des programmes d'alimentation scolaire qui permettent chaque année à 20 millions d'élèves de se concentrer en classe plutôt que d'être obnubilés par la faim. Partout dans le monde, les éducateurs, les hommes politiques et les économistes, de même que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ont reconnu que l'alimentation scolaire – surtout lorsque les aliments sont produits et achetés localement – est une intervention qui permet de rompre le cycle de la faim et de la pauvreté. Offrir des repas à l'école encourage la scolarisation et l'assiduité, surtout chez les filles, permet aux élèves de mieux se concentrer et de mieux apprendre et d'améliorer ainsi l'efficacité des autres programmes d'encouragement de l'éducation, aide à promouvoir une bonne nutrition et permet aux familles pauvres d'envoyer leurs enfants qui ont faim à l'école plutôt que de les faire travailler ou de les obliger à chercher de quoi se nourrir.
54. Les programmes d'alimentation scolaire constituent par ailleurs un tremplin idéal pour la distribution d'aliments et de micronutriments ; ils favorisent également le développement de la production locale d'aliments complémentaires qui sont indispensables à l'épanouissement physique et intellectuel des enfants d'âge scolaire. Grâce à la distribution de rations familiales, les programmes d'alimentation scolaire encouragent les familles à envoyer leurs filles à l'école ou à accueillir des orphelins. Par le biais des achats de produits alimentaires qui sont faits sur place, les programmes d'alimentation scolaire peuvent également promouvoir un développement durable en facilitant le développement de marchés pouvant constituer des débouchés fiables pour les petits exploitants et les producteurs locaux et en les aidant à avoir accès à ces marchés. En outre, les programmes d'alimentation scolaire représentent un investissement durable à long terme dans la lutte contre la faim car leur impact sur les

¹⁸ Voir "Programmation à l'ère du SIDA: l'action du PAM dans la lutte contre le VIH/SIDA" (WFP/EB.1/2003/4-B).

niveaux d'instruction, en particulier chez les adolescentes, contribuera à briser le cycle de transmission de la faim et de la dénutrition d'une génération à l'autre. Dans ce contexte, les programmes d'alimentation scolaire peuvent transformer les écoles en "centres de développement" pour la communauté tout entière en constituant un instrument "prêt à l'emploi" permettant de fournir une large gamme de services. Lorsqu'une crise survient, les programmes d'alimentation scolaire peuvent également constituer un moyen très important d'atteindre les enfants démunis.

55. *Programmes visant à lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et d'autres pandémies et à atténuer leurs effets.* Des projets d'aide alimentaire et nutritionnelle sont exécutés dans le cadre d'un programme intégré de traitement, de soins et de soutien des personnes qui vivent avec le VIH et/ou la tuberculose dans de nombreux pays où ces maladies sont endémiques. De tels programmes: i) permettent aux personnes qui vivent dans l'insécurité alimentaire de suivre un traitement; ii) aident à optimiser les bienfaits des programmes de traitement; iii) facilitent l'amélioration de la situation nutritionnelle des malades; iv) encouragent un suivi rigoureux des programmes de traitement, particulièrement pendant la période initiale, durant laquelle les abandons sont les plus fréquents; et v) permettent aux enfants d'acquérir une éducation qui aide à sauvegarder leur avenir. Le PAM collabore avec les gouvernements pour qu'un soutien alimentaire et nutritionnel figure dans les programmes nationaux de lutte contre la tuberculose et dans le budget de leurs programmes de lutte contre le sida. Le PAM travaillera de concert avec les gouvernements, la société civile et d'autres intervenants pour prévoir et combattre les effets que pourrait provoquer la survenance chez l'homme d'une crise sanitaire liée au virus hautement pathogène de la grippe aviaire.
56. *Conseils en matière de politiques et de programmes.* La communauté internationale a affirmé sans ambages que c'est aux gouvernements nationaux qu'incombe essentiellement la responsabilité de mener le combat contre la faim et de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le PAM a depuis longtemps apporté la preuve qu'il pouvait collaborer efficacement avec les gouvernements pour concevoir et gérer des programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle. Dans l'environnement en constante évolution qui caractérise l'aide humanitaire et l'aide au développement, cet aspect essentiel de l'action du PAM apparaît comme de plus en plus pertinent.

G. OBJECTIF STRATEGIQUE CINQ: RENFORCER LA CAPACITE DES PAYS DE LUTTER CONTRE LA FAIM GRACE A UNE STRATEGIE DE TRANSFERT DES RESPONSABILITES ET AUX ACHATS LOCAUX

57. Lorsque les gouvernements ont fait de la lutte contre la faim et la dénutrition leur première priorité, des progrès notables ont été accomplis. Le PAM et ses partenaires doivent travailler avec les gouvernements nationaux pour que la faim et la dénutrition n'apparaissent pas comme de simples sous-produits de la pauvreté censés disparaître dès lors que la misère sera atténuée. Il faut au contraire adopter des mesures spécifiques pour intégrer la lutte contre la faim aux stratégies de promotion de la croissance et de réduction de la pauvreté de caractère plus général, ce qui présuppose l'existence de capacités suffisantes en matière d'élaboration des politiques et en matière opérationnelle aux plans national et local. Depuis sa création, en 1962, le PAM s'emploie, par son aide alimentaire et nutritionnelle, à combattre la faim et à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il a ainsi acquis une expérience sans

pareille et une connaissance intime de ces questions, grâce notamment aux enseignements qu'il a retirés des relations étroites qu'il entretient avec les bénéficiaires du fait de sa présence jusque dans les régions les plus reculées sur le terrain. Le PAM a depuis longtemps pour pratique de partager cette expérience et ces connaissances pour renforcer la capacité des pays de combattre la faim, et cette stratégie ne manquera pas d'apporter la preuve de son utilité dans le contexte changeant de l'aide au développement et de l'aide humanitaire.

58. Les programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle peuvent et doivent être conçus pour pouvoir doublement profiter aux bénéficiaires, tout en étant d'un meilleur rapport coût-efficacité pour le PAM. Les achats locaux de produits alimentaires et d'articles non alimentaires aident les pays et les communautés à dynamiser le secteur de l'emploi et à développer des moyens de subsistance durables. Le PAM est résolu à utiliser son pouvoir d'achat, quand et là où cela est possible, de manière à développer les capacités des fournisseurs et à monter des opérations complémentaires avec d'autres partenaires afin de renforcer l'offre. Les activités menées à titre pilote sur les marchés locaux peuvent être intégrées aux procédures d'achat du PAM et, ce qui est plus important, être adoptées et appliquées à plus grande échelle par les gouvernements nationaux et les autres acteurs qui opèrent dans le secteur agricole. Cela étant dit, il faut bien comprendre que la première des priorités du PAM en matière d'achat de produits est de répondre aux besoins humanitaires des populations de la manière la plus efficace possible.

Buts

59. *But 1: Utiliser le pouvoir d'achat du PAM pour appuyer le développement durable des systèmes destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle et faire de l'assistance alimentaire et nutritionnelle un investissement productif dans les communautés locales.*

Le PAM poursuivra cet objectif en achetant des produits alimentaires localement pour appuyer le secteur agricole national, l'accent étant mis en particulier sur les petits producteurs¹⁹; en renforçant les services et réseaux locaux de transports et de communications par le biais de ses achats locaux; et en se procurant les autres services requis de manière à produire indirectement un impact positif sur le développement économique et le développement des marchés en général. La priorité du PAM sera d'apporter une aide alimentaire et nutritionnelle de qualité en quantité suffisante aux populations démunies en ayant recours aux achats locaux chaque fois que cela est possible, en respectant le premier objectif du Programme qui est que cette aide leur parvienne en temps voulu et réponde à leurs besoins et se transforme en un investissement productif dans les communautés locales

60. *But 2: Élaborer des stratégies de transfert des responsabilités claires pour trouver des solutions au problème de la faim répondant à l'initiative nationale.*

Le PAM élaborera, en tant qu'élément faisant partie intégrante de ses interventions, une stratégie claire de transfert des responsabilités, ce qui lui permettra d'améliorer la durabilité et l'efficacité de ses interventions. À cette fin, il encouragera la participation des partenaires associés pendant la phase d'exécution et favorisera la prise en charge des activités par les autorités locales. Le PAM devra, dès le stade de la conception de ses programmes, évaluer la mesure dans laquelle ses partenaires sont disposés à assumer le moment venu la responsabilité des activités et en ont les moyens. Il devra

¹⁹ Voir "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C).

en outre mieux intégrer ses propres activités aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté et utiliser une partie de ses ressources pour renforcer les capacités de ses partenaires dans les domaines où leurs capacités sont manifestement inférieures à ce qu'elles devraient être pour qu'ils puissent prendre la suite du PAM au moment prévu pour le transfert des responsabilités.

61. *But 3: Rendre les pays mieux à même de formuler, de gérer et d'appliquer des politiques, programmes et outils visant à anticiper et à atténuer la faim.*

Dans le cadre de l'architecture visant à garantir l'unité de l'action du système des Nations Unies, le PAM aidera les pays à lutter contre la faim en donnant des conseils d'orientation et en menant des activités de sensibilisation²⁰. Il aidera notamment les pays à se doter de capacités d'analyse de la vulnérabilité pour que la faim figure parmi les priorités des cadres stratégiques nationaux; partagera son expérience des politiques et des approches de réduction de la faim et mènera une action de plaidoyer et de sensibilisation, au sein des instances nationales et internationales, sur toutes les manifestations de la faim, y compris la faim chronique et la faim "silencieuse".

Principaux outils

62. *Les activités d'achat* de produits alimentaires et d'articles non alimentaires constituent pour le PAM le principal moyen de contribuer à la réalisation de cet Objectif stratégique. La priorité sera accordée aux achats locaux lorsque cela ne sera pas contraire aux autres exigences des opérations du PAM, qui sont de fournir en temps voulu une assistance alimentaire et nutritionnelle adéquate. Ces activités d'achat devront également aider les producteurs et prestataires de services à acquérir les compétences et capacités nécessaires à la production de denrées alimentaires de bonne qualité et à l'accès à des marchés plus développés, ce qui contribuera à promouvoir la durabilité de l'impact des activités du PAM sur le développement. Le PAM apportera une valeur ajoutée en effectuant ses achats de manière à renforcer le secteur de l'offre, en regroupant des interventions complémentaires menées par d'autres partenaires, telles que, entre autres, le microcrédit et la distribution de semences.
63. *Transfert des instruments de lutte contre la faim.* Le PAM s'emploiera d'emblée à concevoir ses activités de manière à assurer un transfert des responsabilités sans difficulté. Le PAM devra ensuite déterminer quels partenaires pourraient prendre la direction des activités lorsque son assistance aura pris fin tout en évaluant leur capacité de le faire et en comblant les dernières lacunes qui pourraient les en empêcher. Enfin, le PAM devra prévoir les ressources nécessaires et incorporer à ses programmes des activités de renforcement des capacités afin d'aider les partenaires à combler ces lacunes.
64. *Conseils en matière de politiques et de programmes.* L'environnement de l'aide au développement ayant changé, le meilleur moyen pour le PAM de s'attaquer à la faim consiste fréquemment à compléter et accroître les ressources des gouvernements et des communautés, ainsi que leurs connaissances des bénéficiaires, en utilisant comme levier ses compétences et ses capacités techniques. Lorsque les pays ou les communautés intéressées²¹ en feront la demande, le PAM guidera la formulation et la gestion de leurs programmes et politiques. À cette fin, il s'appuiera sur sa vaste expérience ainsi que sa large présence dans toutes les régions du monde, ce qui, en particulier, lui permettra de reproduire ailleurs les succès obtenus et les enseignements

²⁰ Voir "Participation du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté" (WFP/EB.A/2006/5-B + Corr.1).

²¹ Voir "Renforcement des capacités nationales et régionales" (WFP/EB.3/2004/4-B).

retirés dans les divers pays. Ces conseils d'orientation ont également un rôle à jouer en temps de crise, même si ce rôle se présente différemment, l'accent étant mis sur les moyens d'intervention rapide et de coordination et sur la satisfaction des besoins d'urgence.

65. *Sensibilisation.* Une prise de conscience politique est le point de départ incontournable de toute lutte contre la faim. Le PAM est depuis longtemps conscient de cette réalité et il s'est par conséquent attaché à mettre au point une large panoplie d'instruments efficaces qui lui permettent de diffuser des informations sur le problème de la faim et de l'expliquer et de mobiliser des ressources pour combattre ce fléau partout dans le monde. Les activités de sensibilisation continueront d'occuper une place de choix dans les activités menées par le PAM sur le terrain, aux échelons aussi bien régional que mondial, pour mobiliser le concours de tous les acteurs qui doivent intervenir dans le combat contre la faim. En outre, le PAM exploitera l'impact produit par ces activités pour faciliter la réalisation de ses divers objectifs — qu'il s'agisse de mobiliser des fonds pour ses opérations ou d'influencer la formulation de politiques, par exemple dans le domaine des changements climatiques — qui jouent un rôle déterminant dans la lutte contre la faim.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance